



Centre national du livre

Département de la Diffusion

Hôtel d'Avejan

53, rue de Verneuil - 75343 Paris Cedex 07

Tél. 01 49 54 68 68 / 68 61

<http://www.centrenationaldulivre.fr>

LABEL – DEMANDE 2015

LIBRAIRIE INDEPENDANTE DE REFERENCE

LIBRAIRIE DE REFERENCE

NOM DE L'ETABLISSEMENT _____

VILLE _____

DEPARTEMENT _____

REGION _____

N° DE DOSSIER (Réservé au CNL) _____

Le label est accordé par établissement, et non à l'entreprise, pour les trois années civiles suivant celle de la demande.

Une société qui compte plusieurs établissements devra compléter autant de formulaires que d'établissements pour lesquels elle sollicite la labellisation.

Chaque demande doit être envoyée **au plus tard le 30 avril**, le cachet de la poste faisant foi. Cette date étant fixée par décret, aucun délai supplémentaire ne pourra être accordé.

L'original du dossier doit être adressé, pour instruction, au Centre national du livre. Une copie est envoyée simultanément par le demandeur à la **Direction régionale des affaires culturelles** à l'attention du Conseiller pour le livre et la lecture dont les coordonnées figurent sur le site du Cnl dans la rubrique *Ressources*.

Le Cnl pourra demander toutes pièces et informations complémentaires afin de vérifier les données déclaratives et l'éligibilité de l'établissement et de l'entreprise dont il relève.

Les dossiers incomplets ou imprécis – tout particulièrement sur les critères d'éligibilité - ou dont les informations ne portent pas sur l'exercice de référence requis (exercice social de 12 mois minimum clos en 2014) ne pourront être examinés en vue d'une première attribution ou du renouvellement du label en 2015.

L'ensemble des informations sur les conditions d'attribution et les modalités d'examen est disponible sur le site internet du Cnl (www.centrenationaldulivre.fr).

En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978, les informations recueillies à partir de ce formulaire, sans aucune obligation de votre part, sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande par un système de traitement automatisé. Les services du Cnl seront les seuls à pouvoir en disposer. Sur simple demande, vous pourrez accéder aux informations vous concernant et procéder en tant que de besoin aux rectifications que vous jugeriez souhaitables.



INFORMATIONS PRATIQUES

Les demandes de labels Librairie indépendante de Référence et Librairie de Référence sont instruites simultanément, sur la base d'un seul et même formulaire, selon le calendrier suivant :

- Date limite d'envoi des demandes le **30 avril** ;
- Réunion de la commission au cours de la **seconde quinzaine de juin** ;
- Décision prise par la Ministre de la culture et de la communication au plus tard le **31 août**.
- Transmission courant **septembre** des courriers de décision par le Service livre et lecture du Ministère de la Culture et de la communication.

Le CNL s'assurera, à partir des données renseignées dans le formulaire, de l'éligibilité de l'établissement et de l'entreprise dont il relève pour chacun des critères.

Il vous appartient en outre de demander chaque année auprès des services fiscaux, à bénéficier de l'exonération fiscale dans le cas où au moins une des collectivités territoriales a préalablement délibéré en ce sens (cf. calendrier fiscal) ou aurait l'intention de voter en 2015 le principe de l'exonération, pour une mise en application en 2016.

Deux cas de figure se présentent :

- Les librairies précédemment labellisées LIR qui sollicitent le renouvellement de ce label doivent impérativement faire cette demande auprès des services fiscaux au plus tard le 2^{ème} jour ouvré suivant le 1^{er} mai.
- Les librairies sollicitant le label pour la première fois devront, dans le cas où elles obtiendraient le label LIR pour les trois années à venir, faire cette déclaration à partir de 2016 ainsi que les années suivantes.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site internet du CNL ou contacter le

DEPARTEMENT DE LA DIFFUSION :

Thierry Auger 01 49 54 68 79 thierry.auger@centrenationaldulivre.fr
Adjoint au chef de département
Responsable du secteur Librairie

Elisabeth Redolfi 01 49 54 68 61 elisabeth.redolfi@centrenationaldulivre.fr

Paule Eymard 01 49 54 68 07 paule.eymard@centrenationaldulivre.fr

A l'exception des données d'identification (rubriques 1 et 3) les autres renseignements doivent porter sur l'exercice d'au minimum 12 mois clos en 2014 .

1 - IDENTITE DE L'ENTREPRISE

PERSONNE PHYSIQUE OU PERSONNE MORALE

Raison sociale :

Forme juridique : RCS (9 chiffres) :

Code APE de l'entreprise ❶ :

Adresse du siège social :

CP : Ville : Arrondissement :

Prénom, nom et titre du (des) dirigeant(s) :

Téléphone : Courriel :

Nombre d'établissements en activité : **Si >1, compléter obligatoirement l'annexe 1**
au cours de l'exercice clos en 2014

❶ Code d'activité principale (APE) issu de la nomenclature d'activité française (NAF) attribué par l'Insee à chaque entreprise et établissement. Le code 4761Z correspond au Commerce de détail de livres en magasin spécialisé.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE (CET) ACQUITTEE AU TITRE DE L'ANNEE 2014

POSITION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR RAPPORT A L'EXONERATION DE CET

	Favorable : Délibération (cocher la case appropriée)					Défavorable Opposée au principe d'exonération	Ne sait pas
	votée en (Préciser l'année)	à validité annuelle	à validité permanente	ne sais pas	prise hors délais		
- Commune ou Inter-communalité							
- Département							
- Région							

Intercommunalité concernée :

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE (CET)

CFE ❶ Cotisation
Foncière des
Entreprises

CVAE ❷❸ Cotisation
sur la Valeur Ajoutée
des Entreprises

Total CET
(CFE + CVAE)

BASE D'IMPOSITION			
Valeur locative des biens passibles de Taxe foncière	€		
Valeur ajoutée fiscale		€	
COTISATION 2014			
- Commune ou Intercommunalité	€		
- Département		€	€
- Région			
- Frais de gestion	€	€	€
- Taxe pour frais de chambres de commerce et d'industrie	€		€
MONTANT TOTAL	€	€	€

❶ La CFE est appelée par le service des impôts. Il vous suffit de reporter les montants notifiés. Si l'exonération votée n'a pas été prise en compte, merci de le préciser :

❷ Seules les entreprises dont le chiffre d'affaires excède 500 000 € sont imposables au titre de la CVAE. La ventilation du montant reversé à collectivité territoriale, non précisée par le service des impôts – est la suivante en l'absence d'exonération : Commune ou intercommunalité (26,5%), Département (48,5%) et Région (25%).

❸ La CVAE est déclarative. Si vous avez droit à une exonération et que vous n'êtes pas en mesure de la calculer, les services des impôts conseillent de déclarer le montant hors exonération et de demander ensuite un dégrèvement. Indiquer dans le tableau le montant acquitté et ici le dégrèvement attendu _____ €

2 – ELIGIBILITE DE L'ENTREPRISE

Le capital de l'entreprise était-il détenu à au moins 25% par une ou plusieurs personnes morales ?

Non Oui ► **compléter obligatoirement l'Annexe 2 pour chacune d'entre elles.**

La répartition du capital a-t-elle été modifiée depuis la fin du dernier exercice ?

Non Oui : préciser :

Un ou plusieurs organismes publics/collectivités sont-ils directement ou indirectement actionnaires ?

Non Oui : préciser :

► **Si vous êtes dans un des cas suivants :**

1 - **Le ou les responsables permanents et opérationnels de la librairie ne sont pas directement actionnaires majoritaires de l'entreprise qui exploite l'établissement, ou d'une société mère (holding) qui la contrôle.**

2 – **Le capital de l'entreprise n'est pas détenu majoritairement par des personnes physiques ni, à défaut, par une entreprise placée immédiatement au-dessus, elle-même contrôlée majoritairement par des personnes physiques (Article 1464 I du Code général des impôts).**

- **Compléter et signer obligatoirement l'annexe 3** (déclaration sur l'honneur du ou des responsables de la librairie) ;
- **Joindre un organigramme** du groupe dont fait partie la société exploitant la librairie, en précisant aux différents niveaux quels sont les principaux actionnaires et la hauteur de leur participation au capital de chacune des entités.

Précisions que vous souhaitez apporter dans un de ces deux cas de figure :

L'entreprise détient-elle des participations égales ou supérieures à 25% dans le capital d'autres sociétés ?

non oui / compléter le tableau ci-dessous :

Raison sociale	N° RCS	% du capital détenu	Chiffre d'affaires HT

L'entreprise est-elle liée à une autre entreprise par un contrat prévu par l'article L.330-3 du Code de commerce (franchise, mise à disposition d'un nom commercial) ?

non oui - Entreprise / Enseigne :

Joindre le contrat ad hoc et apporter toute précision utile :

3 - IDENTITÉ DE L'ETABLISSEMENT

NOM COMMERCIAL : _____

ADRESSE POSTALE : _____

CP : _____ Ville _____ Arrondissement : _____

Numéro SIRET (14 chiffres) _____ Code APE / NAF de l'établissement : _____

GLN (ex Gencod) (13 chiffres) _____

Prénom(s) et nom(s) du (des) responsable (s) de la librairie ❶ : _____

Téléphone clients ❶ : _____ Courriel clients ❶ _____

ADRESSE(S) INTERNET :

Site de la librairie ❶ : <http://www> _____

Site marchand (vente/expédition)

Affilié à : Place des libraires leslibraires.fr lalibrairie.com
un marketplace : _____ Autre : _____

Offre de Livres numériques via : Epagine leslibraires.fr Tea Autre : ... _____

Blog ❶ : <http://www> _____

Réseaux sociaux :

Facebook ❶ : <https://fr-fr.facebook.com/> _____

Twitter ❶ : <https://twitter.com/> _____

Année de création ❷ : _____ Surface totale du magasin _____ m²

Année de reprise ❷ : _____ Surface de vente _____ m²

Surface de vente affectée au livre _____ m²

Un espace est-il dédié exclusivement aux animations ? Non Oui _____ m²

La librairie est-elle informatisée ? Non Oui progiciel ? _____

La librairie est-elle adhérente à un ou plusieurs **groupement(s) ou association(s) de libraires** (hors syndicats professionnels) au niveau :

- national (ex : Initiales, ALSJ...) Non Oui : _____

- régional Non Oui : _____

- local (communal etc.) Non Oui : _____

❶ Coordonnées génériques qui seront reportées sur le site du Cnl.

❷ Préciser le mois si la création ou la reprise d'activité a eu lieu au cours de l'exercice clos en 2014.

4 - ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

DONNEES RELATIVES A L'EXERCICE CLOS EN 2014

Durée de l'exercice :

mois

Nombre de mois d'activité :

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	
Chiffre d'affaires de l'entreprise	€
Chiffre d'affaires de l'établissement (=A+B+C+D)	€
- A - Ventes de livres neufs au détail (=A1 + A2 + A3 + A4 + A5)	€
<i>A1 – dont ventes au comptant</i>	€
<i>A2 - dont ventes à terme (ventes facturées) (collectivités, bibliothèques, établissements scolaires...etc.)</i>	€
<i>A3 – dont ventes sur les salons, foires, etc.</i>	€
<i>A4 - dont ventes Internet</i>	€
<i>A5 - dont ventes de livres club (France Loisirs...)</i>	€
- B - Reventes de livres à d'autres librairies (activité de grossiste, dépannage...)	€
- C - Ventes de livres d'occasion	€
- D – Total Autres ventes (= D1+D2+D3+D4)	€
D1 – dont Papeterie – carterie	€
D2 – dont Presse (montant de la commission)	€
D3 – dont Jeux Jouets, Para BD	€
D4 – dont CD, DVD, etc.	€

L'établissement est une librairie : ouverte à tous publics

Non Oui

d'assortiment général

d'assortiment spécialisé. **Renseignez ci-dessous** le domaine éditorial dans lequel vous avez réalisé au moins 50% du chiffre d'affaires en vente de livres au détail (neuf+occasion). ► **Ne précisez le % que pour ce seul domaine.**

Part en % du CA livre

- Art	_____ %	Régionalisme et langues régionales	_____ %
- Bande dessinée	_____ %	Religion	_____ %
- Erotique	_____ %	Sciences humaines et sociales	_____ %
- Jeunesse	_____ %	Sciences, techniques, médecine,	
- Livres en langues étrangères	_____ %	économie, gestion	_____ %
- Policier et science-fiction	_____ %	Voyage	_____ %

► Remplir l'ensemble des cases

LIVRES :
- références
- volumes
AUTRES ARTICLES
TOTAL ❶

STOCKS DE L'ETABLISSEMENT		
A la date de l'inventaire réalisé pour l'exercice clos en 2014		Niveau le plus couramment atteint au cours de l'exercice ❷
Nombre de	Valeur en prix d'achat HT	Nombre de
	€	
	€	
	€	

❶ Le total doit normalement correspondre à la valeur brute du stock à l'actif du bilan dans le cas où l'entreprise exploite un seul établissement.

❷ Renseigner cette colonne dans tous les cas. Fournir des éléments (états du stock à d'autres moments de l'année...) permettant de corroborer ces chiffres dans le cas où, à la date de l'inventaire, le nombre de références est inférieur au seuil requis dans le décret (3 000 / 6 000 / 10 000 selon les cas).

MONTANTS DES FRAIS DE PERSONNEL ❶	de l'entreprise ❷	de l'établissement
- A – Rémunérations salariales (salaires et charges, y compris du dirigeant salarié) + personnel intérimaire	€	€
- B – Rémunération et charges sociales du dirigeant non-salarié (TNS...) ❸	€	€
- C – Autres modes de rémunération non salariale (à préciser obligatoirement ci-dessous) ❸	€	€
- D – Quote-part des frais de personnel dont, le cas échéant, la rémunération du dirigeant, pris en charge par une entreprise parente ❹	€	€
- E – Pour les entreprises en nom propre et les EURL soumises à l'impôt sur le revenu, indiquer le montant réellement prélevé sur le bénéfice de l'exercice.	€	€
TOTAL GENERAL (A+B+C+D+E)	€	€

Effectif total (en équivalent temps plein (ETP))		
Effectif affecté à la vente de livres (en ETP)		

A+B correspond dans la plupart des cas au total des salaires et charges figurant dans le compte d'exploitation.

❶ A l'exclusion des revenus du capital, des remboursements ou des rémunérations de comptes courants, des modes de rémunérations indirects (loyers, etc.).

❷ A remplir uniquement si l'entreprise exploite plusieurs établissements.

- ③ Etablir une quote-part au prorata du chiffre d'affaires de l'établissement si l'entreprise en exploite plusieurs.
- ④ Cette entreprise doit nécessairement détenir une participation dans le capital de la société exploitant l'établissement concerné. **Compléter et joindre obligatoirement l'annexe 2 pour cette entreprise.** Si cette dernière prend également en charge des frais de personnel d'autres sociétés ou établissements, établir une quote-part au prorata du chiffre d'affaires de l'entreprise et de l'établissement concernés par la demande de label.

Préciser, s'il y a lieu, la nature et le montant des rémunérations non-salariales

5 - ANIMATION CULTURELLE MISE EN ŒUVRE PAR L'ETABLISSEMENT AU COURS DE L'EXERCICE CLOS EN 2014

- ▶ **Remplir impérativement de manière lisible les rubriques suivantes**
- ▶ **Joindre tout document permettant de l'illustrer**

PRESENTATION GENERALE DE LA POLITIQUE D'ANIMATION ET DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE (ROLE, OBJECTIFS, INSERTION LOCALE)

RENCONTRES, DEBATS ET LECTURES EN PRESENCE D'AUTEURS ORGANISES PAR LA LIBRAIRIE (à l'exclusion des seules signatures et dédicaces)

- **DANS LA LIBRAIRIE** Non Oui – nombre Nombre d'auteurs

Auteurs :

Nombre de personnes présentes (environ) et nature du public :

- **HORS LES MURS** Non Oui – nombre Nombre d'auteurs

Auteurs :

Lieu(x) / Partenaire(s) / Rôle de la librairie :

Nombre de personnes présentes (environ) et nature du public :

SIGNATURES ET DEDICACES D'AUTEURS (Hors rencontres, débats, lectures)

- **DANS LA LIBRAIRIE** Non Oui – nombre Nombre d'auteurs

Auteurs :

Nombre de personnes présentes (environ) et nature du public :

- **HORS LES MURS** Non Oui – nombre Nombre d'auteurs

Auteurs :

Lieu(x) / Partenaire(s) / Rôle de la librairie :

Nombre de personnes présentes (environ) et nature du public :

TENUE DE STANDS POUR LE COMPTE D'EDITEURS LORS DE SALONS

(Ce point est pris en compte uniquement si la librairie organise à cette occasion des animations. Le préciser)

PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS NATIONALES OU REGIONALES AUTOUR DU LIVRE, DE LA LECTURE OU DE LA LIBRAIRIE (Ex : Printemps des poètes, Un livre - une rose, Semaine de la langue française, etc.).

Manifestation <i>Intitulé / date(s) / lieu(x)</i>	Implication du libraire, nature de la participation <i>préciser (organisateur, co-organisateur, participant, simple table)</i>	Fréquentation <i>Nombre de personnes (environ) en chiffres uniquement et nature des publics</i>

ORGANISATION OU PARTICIPATION DE LA LIBRAIRIE A DES SALONS, FETES... AUTOUR DU LIVRE

Manifestation Intitulé / date(s) et lieu(x)	Implication du libraire, nature de la participation A préciser obligatoirement : organisateur, co-organisateur, programmateur (auteurs invités), tenue de stand...	Fréquentation Nombre de visiteurs (environ) en chiffres uniquement et nature des publics

ORGANISATION OU PARTICIPATION DE LA LIBRAIRIE A DES SALONS, FETES... AUTOUR DU LIVRE

Manifestation Intitulé / date(s) et lieu(x)	Implication du libraire, nature de la participation A préciser obligatoirement : organisateur, co-organisateur, programmateur (auteurs invités), tenue de stand...	Fréquentation Nombre de visiteurs (environ) en chiffres uniquement et nature des publics

AUTRES PARTENARIATS / ANIMATIONS / EVENEMENTS QUE PROPOSE OU AUXQUELS PARTICIPE L'ETABLISSEMENT (indiquer (environ) le nombre de visiteurs – en chiffres uniquement - et le type de public)

AUTRES PRECISIONS OU INFORMATIONS QUE VOUS SOUHAITEZ APPORTER A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE :

Le(s) responsable(s) légal (légaux) de l'entreprise déclare(nt) sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des renseignements apportés.

En cas d'obtention du label, le demandeur s'engage à faire figurer, de manière visible sur sa vitrine, et dans son magasin, le logo Librairie de Référence qui lui sera adressé, à faire mention du label dans le cadre de sa politique de communication et à communiquer au CNL au moins une photo extérieure et le logo de la librairie.

A _____ le,

Signature obligatoire

CONTACTS - DEPARTEMENT DE LA DIFFUSION :

Elisabeth REDOLFI 01 49 54 68 61 elisabeth.redolfi@centrenationaldulivre.fr

Paule EYMARD 01 49 54 68 07 paule.eymard@centrenationaldulivre.fr

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- **Extrait RCS (Kbis) datant de moins de trois mois et à jour des dernières modifications**
- **Extraits de la liasse fiscale de l'exercice clos en 2014.** Les documents à fournir diffèrent selon que l'entreprise relève de l'Impôt sur les sociétés ou de l'Impôt sur le revenu :

- **Impôt sur les sociétés. Imprimés 2065 à 2065 ter**

Ou

- **Impôt sur le revenu - Déclaration professionnelle de résultats - Imprimé 2031**

Cette déclaration est souscrite par les entreprises - en particulier les entreprises individuelles et certaines Eurl - exerçant une activité commerciale soumise à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des BIC (bénéfices industriels et commerciaux)

Et Annexes de la même liasse :

- **Régime simplifié :**

Imprimés n° 2033-A (Bilan), 2033-B (Compte de résultat), 2033-F (Composition du capital social), 2033-G (Filiales et participations), correspondant aux pages numérotées 1, 2, 6 et 7.

Ou

- **Régime normal :**

Imprimés n° 2050 à 2053 (Actif, passif et Compte de résultat), 2058-C (Affectation du résultat et renseignements divers), 2059-F (Composition du capital social), 2059-G (Filiales et participations), correspondant aux pages 1 à 4, 11, 17 et 18.

- **Document comptable précisant la ventilation du chiffre d'affaires par taux de TVA**

- **Extrait d'inventaire** faisant apparaître le nombre total de titres en stock de l'établissement à la clôture de l'exercice 2014.

Dans le cas où le nombre de titres est inférieur au seuil requis à la date de l'inventaire, tout document permettant d'attester que ce seuil est atteint durant la majeure partie de l'exercice concerné (état du stock à d'autres dates, inventaire intermédiaire, etc.)

- **Annexe 1** si l'entreprise comptait plus d'un établissement en activité

- **Annexe 2 :**

- pour chacune des personnes morales détenant au moins 25% du capital de l'entreprise exploitant l'établissement, objet de la présente demande ;
- pour toute personne morale prenant en charge une partie des rémunérations du personnel de l'établissement.

- **Annexe 3 :** dans le cas où le(s) responsable(s) de la librairie n'est (ne sont) pas directement l'actionnaire(s) majoritaire(s) ou si le capital de l'entreprise n'est pas détenu majoritairement par des personnes physiques ou, à défaut, par une entreprise répondant à cette même condition

ANNEXE 1

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT SI L'ENTREPRISE EXPLOITAIT PLUSIEURS ETABLISSEMENTS
 au cours de l'exercice clos en 2014

Nom de l'établissement	N° de Siret	Activité principale de l'établissement (Code APE)	Chiffre d'affaires total HT	dont chiffre d'affaires livre HT	Charges de personnel
Etablissement sur lequel porte la demande					
			€	€	€
Autres établissements					
			€	€	€
			€	€	€
			€	€	€
			€	€	€
TOTAL ENTREPRISE			€	€	€

ANNEXE 2

CONCERNE UNIQUEMENT LES SOCIETES ACTIONNAIRES, HOLDING :

- DETENANT AU MOINS 25% DU CAPITAL DE L'ENTREPRISE EXPLOITANT LA LIBRAIRIE ❶
- PRENANT EN CHARGE UNE PARTIE DES FRAIS DE PERSONNEL DE LA LIBRAIRIE ❶

Raison sociale :

Statut :

N° RCS :

Exercice clos le :

Chiffre d'affaires HT : €

Nombre d'établissements

Total de bilan : €

Nombre de salariés

REPARTITION DU CAPITAL DE CETTE SOCIETE

• I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES

Raison sociale	SIREN	Prénom et Nom du dirigeant	Part du capital
			%
			%
			%
Ensemble des personnes morales			%

• II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Prénom Nom	Adresse	Part du capital
		%
		%
		%
		%
Ensemble des personnes physiques		%

❶ Compléter cette annexe pour chaque société dans ce cas de figure.

ANNEXE 3

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

- Cette déclaration doit obligatoirement être complétée dans les cas de figure précisés dans la partie 2 du Formulaire (Eligibilité de l'entreprise).
- Joindre un organigramme du groupe dont fait partie la société exploitant la librairie, en précisant, aux différents niveaux, quels en sont les principaux actionnaires et la hauteur de leur participation au capital de chacune des entités.

Je, soussigné(e) M /Mme _____ **Directeur / Directrice** de la librairie _____ en poste depuis le _____, présent(e) de manière permanente dans l'établissement, déclare sur l'honneur disposer d'une totale liberté de décision quant à la constitution et la gestion de l'assortiment de livres, tant pour les nouveautés que le réassort.

Je, soussigné(e) M /Mme _____ **Co-Directeur / Co-Directrice** de la librairie _____ en poste depuis le _____, présent(e) de manière permanente dans l'établissement, déclare sur l'honneur disposer d'une totale liberté de décision quant à la constitution et la gestion de l'assortiment de livres, tant pour les nouveautés que le réassort.

Fait à, _____ le _____

Signature(s) précédé du (des) nom (s) et prénom (s).

N-B : Le CNL se réserve le droit de demander tout document permettant de s'assurer de l'autonomie de gestion des signataires.